

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT : recensement des présents et des procurations.

L'ACBD remercie le Bureau international de l'édition française d'avoir bien voulu accueillir une nouvelle fois son assemblée générale annuelle sur son stand au salon Livre Paris, et les organisateurs du Salon d'avoir facilité l'accès de nos membres à une heure matinale.

31 Membres présents à l'AG de 2018 :

Jérôme Briot, Benoît Cassel, Yannick Chareyre, Anne Douhaire, Stéphane Dubreuil, Francis Forget, Yves Frémion, Laure Garcia, Patrick Gaumer, Line-Marie Gerold, Philippe Guillaume, Antoine Guillot, Bernard Launois, Natacha Lefauconnier, Thierry Lemaire, Laurence Le Saux, Laurent Mélikian, Frédéric Michel, Anne-Claire Norot, Jean-Christophe Ogier, Dominique Petitfaux, Fabrice Piault, Aurélien Pigeat, Alain-Jean Robert, Benjamin Roure, Florian Rubis, Patrick Sichère, Jean-Laurent Truc, Laurent Turpin, Christophe Vilain, Anne-Laure Walter.

47 procurations (pas plus de 3 par membre) :

Marc Carlot - Hélène Beney (Jérôme Briot), Laurent Cirade - Laurent Gianati - Daniel Muraz (Benoît Cassel), Damien Canteau (Yannick Chareyre), Jérôme Lachasse - Damien Perez - Jacques Schrauwen (Anne Douhaire), Jean-Paul Gabilliet - Pascal Ory - Lucie Servin (Yves Frémion), Alain Blaise - Yaël Eckert - Fédérique Pelletier (Laure Garcia), Thierry Bellefroid - Nicolas Fréret - Éric Potel (Patrick Gaumer), Stéphane Jarno - Michel Nicolas - Aurélia Vertaldi (Philippe Guillaume), Jérôme Dieuset - Philippe Perrier - Stéphane Rossi (Antoine Guillot), Alexis Gacon - Gilles Médioni - Pascal Vigneron (Bernard Launois) - Philippe Peter (Thierry Lemaire), Frederico Anzalone - Joël Dubos - Juliette Salin (Laurence Le Saux), Nicolas Adolphi - Pierre Vavasseur (Laurent Mélikian), Boris Henry (Frédéric Michel), Christophe Quillien - Christophe Levent - Philippe Belhache (Jean-Christophe Ogier), Ariel Herbez (Dominique Petitfaux), Laurent Beauvallet - Benoît Peeters - Monique Younès (Fabrice Piault), Marianne St-Jacques (Florian Rubis) - Maël Rannou - Romain Galissot (Benjamin Roure), Brieg Haslé - Didier Quellat-Guyot - Gilles Ratier (Laurent Turpin),

Soit 78 membres présents ou représentés sur les 99 (95 + 4) que compte l'association (hors honoraires, au nombre de 3). Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.



ACBD

association des critiques
et journalistes de bande dessinée

RAPPORT MORAL DES ACTIVITÉS 2017 (lu par le secrétaire général Laurent TURPIN)

- L'association compte, à la date du 17 mars 2018, 95 membres actifs, 4 membres associés et 3 membres honoraires. Les demandes d'adhésion consistent toujours en un dossier de présentation et doivent être soutenues par 2 parrains, membres actifs de l'ACBD, en dehors des membres du bureau ; ensuite, le bureau est seul habilité à valider les adhésions, après avoir étudié les dossiers des postulants. C'est ainsi que nous avons accueilli, cette année, en tant que membres actifs, Nicolas ADOLPHI (*Entrecases* sur Ouatch TV), Yaneck CHAREYRE (*Zoo, Chroniques de l'invisible*), Jean-Paul GABILLIET (« *Des comics et des hommes* »), Alexis GACON (*CIBL Radio-Montréal*), Romain GALLISSOT (*bodoi.info*), Jérôme LACHASSE (BFM TV), Natacha LEFAUCONNIER (*L'Étudiant*), Anne-Claire NOROT (*Les Inrockuptibles*), Jacques SCHRAUWEN (*rtbf.be*), et Christophe VILAIN (*Trait pour Trait* sur Ouatch TV), et que les candidatures de Pierre FONTANIER (*Transversalles*) et Christophe RAVET (*XBulles – Radio Pulsar de Poitiers*) ont été validées lors de la dernière réunion du bureau du 16 mars 2018 (leur adhésion deviendra définitive après règlement de leur cotisation), et que nous regrettons les départs de Denis SÉNIÉ (membre actif) et de Julien AUSOU (membre associé).

Rappel : Pour être membre actif de l'ACBD, il faut être critique ou journaliste ayant une rubrique régulière sur le 9^e art dans quelque média que ce soit. Rappelons que le fait d'appartenir à l'ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous organismes et attaché[e]s de presse demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner. Rappelons également que le fichier n'est pas destiné à une communication promotionnelle entre membres.

Tout en échangeant de nombreuses fois par mail, le bureau de l'ACBD s'est retrouvé 3 fois au cours de l'année pour des réunions qui ont donné lieu à des comptes rendus synthétiques par mail. Au-delà de la gestion des affaires courantes et de l'organisation des prix, notamment de nos jeunes « Prix de la critique ACBD de la BD québécoise » et « Prix jeunesse ACBD », en phase d'installation et de développement, il s'est fixé, conformément à la résolution de l'AG 2017, comme priorité de l'année la refonte du site internet de l'association

- Le site www.acbd.fr reste notre principale vitrine : il informe, le plus régulièrement possible, les internautes des activités de l'ACBD, tout en étant relayé, depuis mars 2014, par le fil Twitter — qui compte désormais plus de 2200 followers (contre 1700 un an plus tôt)— et par le compte Facebook (987 fans). Tout cela contribue à améliorer la visibilité de l'association et de ses membres sur Internet ou sur les réseaux sociaux et à mieux mettre en valeur l'annonce de nos différents prix, dont les scrutins rythment l'activité de l'ACBD tout au long de l'année. Constatant toutefois la vétusté du site, sa sensibilité aux hackers, la nécessité d'une mise à jour et le fait que certaines fonctionnalités n'opéraient plus ou demandaient à être améliorées, l'assemblée générale 2017, sur proposition du bureau, a décidé de provisionner, dans un premier temps, une somme de 1 500 euros pour les travaux nécessaires. Après élaboration du cahier des charges par Anne Douhaire et Laurence Le Saux, information, appel d'offre et examen de 3 devis, la réalisation de ce chantier a été confiée, pour un montant total TTC de 1596 euros, à Benoît Cassel, que nous remercions pour son implication de tout instant. Ce nouveau site est opérationnel depuis le 17 janvier 2018. Nous nous réjouissons des retours très positifs sur la modernité et l'ergonomie (notamment sur support mobile) de celui-ci. Il reste encore quelques bricoles à modifier. Et nous serions heureux de recevoir quelques images des années précédentes prises par les membres pour alimenter la rubrique photos.

— L'année 2017 a été marquée par le 2ème Prix jeunesse ACBD, décerné à Pascal Jousselin pour *Imbattable* (Dupuis). Conformément à la procédure, le comité de sélection coordonné par Laurent Mélikian s'est réuni le 14 novembre 2017 pour établir une sélection de 5 titres sur laquelle tous les membres ont été amenés à voter. Cette sélection a été annoncée, par communiqué, le 17 novembre et publiquement avec la sélection finale du Grand Prix de la Critique, le 25 novembre 2017, à Blois. Annoncé le 28 novembre 2017, le Prix a été remis le samedi 2 décembre à 16 h 30 au salon de Montreuil. Dawid et Frédéric Maupommé, lauréats 2017 pour *Supers*, présents, avaient réalisés une double-planche pour le lauréat. Bien que bénéficiant d'une belle visibilité, le bureau regrette que la remise de ce prix n'ait attiré aucun autre membre de l'ACBD que quelques-uns du bureau.

- L'annonce officielle du Grand Prix de la Critique a été faite le 30 novembre 2017, et a consacré l'album *La Terre des fils* de Gipi, édité chez Futuropolis. La remise du Grand Prix de la Critique ACBD 2018 s'est déroulée le jeudi 25 Janvier 2018 à la Cité de la BD et de l'image d'Angoulême. Pour l'occasion, Emmanuel Lepage avait réalisé comme trophée une superbe planche originale, sur un scénario de Sophie Michel, qui a été donnée à Gipi. Cette remise a été suivie d'un cocktail et d'un repas, auquel ont participé 28 adhérents et invités (dont Emmanuel Lepage, Gipi et l'équipe de Futuropolis). Ce moment d'échange a été très apprécié des participants, tout comme le lieu du déjeuner. Suite à vos retours positifs, nous envisageons de renouveler cet événement dans les mêmes conditions (invitation du lauréat

inclus) l'an prochain.

Rappelons que Le *Grand Prix de la critique Bande dessinée/ACBD* a pour but de « *soutenir et mettre en valeur, dans un esprit de découverte, un livre de bande dessinée, publié en langue française, à forte exigence narrative et graphique, marquant par sa puissance, son originalité, la nouveauté de son propos ou des moyens que l'auteur y déploie* ». A contrario, le vote *Les 20 indispensables de l'été*, qui se déroule en juin (« C'est l'été, lisez des BD ! »), ne concerne pas nécessairement des titres aussi pointus, mais se veut le reflet d'une liste accessible au plus grand nombre.

Précédemment au vote final pour le Grand Prix de la Critique, un débat « physique », qui a pour but de passer de la première sélection de 15 titres à la deuxième sélection de 5 titres en vue du Grand Prix de la Critique, a eu lieu le samedi 25 novembre à Blois, durant le Festival BDBoum (merci aux organisateurs de leur accueil). Cette délibération a été l'occasion d'échanges constructifs entre les 24 membres présents. 39 procurations (valables pour le premier tour) ont également été exprimées. Au-delà du vote de présélection, le débat physique doit continuer à jouer un rôle essentiel. Votre présence est donc très importante lors de ce rendez-vous.

À la suite de ce déjeuner, un « speed-dating », espace de rencontre entre journalistes et éditeurs présents (qui viennent annoncer leurs nouveautés à venir) a été organisé pour la 9^e année consécutive. Certains éditeurs de taille modeste ont regretté que les journalistes présents se tournent plutôt vers les éditeurs « majeurs ».

Lors de la remise des Prix du Festival, Laurent Turpin a annoncé les 5 finalistes pour le Grand Prix de la critique et Anne Douhaire, les 5 finalistes pour le Prix jeunesse.

- *Le Prix Asie-ACBD*, qui distingue une BD asiatique, parue en français entre le mois de juillet de l'année précédente et le mois de juin de l'année en cours, est toujours, lui aussi, très bien accueilli : il a été remis, pour sa 11^e année d'existence, pendant le festival *Japan Expo* (le 7 juillet 2018), à *La Cantine de Minuit*, de Yarô Abe, publié aux éditions Le Lézard noir. La procédure, menée par le comité de sélection piloté par Jérôme Briot, fonctionne parfaitement. Quant à la question de l'accréditation au salon, grâce à l'intervention de Jérôme, elle est désormais réglée pour les membres de l'ACBD qui font état de leur appartenance à l'association.

- Le 3^{ème} *Prix de la critique ACBD de la bande dessinée québécoise* a également été remis en public, le vendredi 17 novembre 2017, au Salon du livre de Montréal, par Fabrice Piau, Marianne St-Jacques et Nicolas Fréret, en présence de Jean-Paul Eid et Claude Paiement (lauréats 2016 et concepteurs du trophée 2017), à *Louis parmi les spectres*, de Fanny Britt et

Isabelle Arsenault, édité par La Pastèque. L'événement était inscrit à l'agenda du salon avec lequel l'ACBD a d'excellents rapports. Notons le bilan très positif du vote, avec une hausse de la participation des adhérents (46 cette année, contre 36 l'an dernier). Avec le retour en France de Nicolas Fréret se posait la question de la pérennité de l'organisation du prix et de sa cérémonie de remise. Marianne Saint-Jacques a accepté de s'en charger, avec l'aide de Nicolas. Le bureau les remercie l'un et l'autre chaleureusement.

- **Indispensables : stop, encore ou autrement ?** Cette opération annuelle, consistant en l'élaboration d'une liste de 20 titres (à partir des votes des membres, sur 10 titres pondérés) formant un « guide de lecture » des parutions du 1^{er} semestre à destination des lecteurs pour l'été, est très bien relayé. Le bureau constate pourtant un essoufflement dans les votes, qui semblent représenter souvent et uniquement les affinités sectorielles de chacun. Le bureau, qui s'interroge donc sur l'opportunité de poursuivre ou de réformer l'opération, décide de s'en remettre à la sagesse des membres de l'association.

Enfin, Comme annoncé, Gilles RATIER a arrêté son fameux rapport, rédigé bénévolement durant 18 ans pour le compte de l'ACBD. Il continue néanmoins, à titre personnel, sous une forme simplifiée, son travail de recensement des titres publiés. Celui-ci nous est très utile pour les scrutins de nos différents Prix. Avec l'accord de Gilles, nous pourrions également l'exploiter pour réaliser une nouvelle étude annuelle sur la production de la BD. Comme vous le savez, car Gilles l'a exprimé publiquement par mail aux adhérents, il souhaite cependant être indemnisé pour l'exploitation de cette base de données, qui lui appartient. Durant cette année de transition, le bureau de l'association a cherché à trouver un financement (CNL, Cité de la BD) pour la suite. Sans succès ! Il nous faut donc nous tourner vers un financement sur fonds propres, ce qui demande une approbation de l'assemblée générale. La question d'une indemnisation (que Gilles souhaite symbolique, à discuter) pour l'exploitation de cette base de données sera donc abordée et donnera lieu à un vote, en vue de la publication de cette étude sous une forme adaptée, si le principe de son élaboration est acté.

VOTE DU RAPPORT MORAL (proposé par le président Fabrice Piault)
Le rapport moral est adopté à l'unanimité - 1 abstention



ACBD

association des critiques
et journalistes de bande dessinée

**Rapport financier 2017-2018 (lu par le trésorier
Patrick GAUMER)**

LE MOT DU TRÉSORIER

Cotisations

La cotisation à l'ACBD est de 25 euros minimum depuis 2011 (décision de l'assemblée générale du 27 mars 2010). Le bureau propose de la maintenir à ce niveau.

Après un courriel d'appel à cotisation et un rappel, nous vous avons demandé de **faire l'effort de nous régler votre cotisation entre janvier et fin février afin de pouvoir arrêter les comptes avant la présente assemblée générale.**

Cette année, nous regrettons une nette augmentation des retardataires !

La trésorerie de l'ACBD remercie celles et ceux qui ont suivi le fonctionnement interne de l'association et demande aux retardataires d'être à l'avenir moins négligents.

Rappel

Les membres non à jour de leur cotisation au moment de l'assemblée générale ne font plus partie de l'ACBD. Pour y entrer à nouveau, il leur faudra suivre la procédure de candidature obligatoire à chaque nouvel adhérent (2 parrains, lettre de candidature et dossier à envoyer...).

Cette année, un membre actif (Denis SÉNIÉ) et un membre associé (Julien AUSOU) n'ont pas souhaité renouveler leur cotisation et quittent de ce fait l'ACBD. Nous les saluons amicalement et leur souhaitons bonne réussite dans leurs projets à venir.

Nous avons par ailleurs accueilli, en cours d'année 2017 : Nicolas ADOLPHI, Yaneck CHAREYRE, Alexis GACON, Jean-Paul GABILLIET, Romain GALLISSOT, Natacha LEFAUCONNIER, Anne-Claire NOROT, Jacques SCHRAUWEN et Christophe VILAIN. Jérôme LACHASSE nous a également rejoint, en février 2018,. Nous leur souhaitons à toutes et à tous la bienvenue !

17 membres se sont montrés généreux vis-à-vis de l'ACBD cette année en versant plus des 25 € minimum (de 30 à 40 €) : nous les remercions chaleureusement.

Banque

Les frais bancaires et d'assurances restent stables. Notre compte est domicilié à Paris depuis la rentrée 2014, à l'adresse de notre siège social.

Grand Prix de la Critique

Cette année, la remise du Grand Prix de la Critique 2018 a coûté à l'association le cocktail qu'elle a organisé à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (534,66 €), soit quasiment la même somme qu'en 2017 (515,94 €). S'y ajoute 65,00 € de frais supplémentaires (Chronopost pour l'original, invitations à notre repas de GIPI et d'Emmanuel LEPAGE).

L'encadrement de l'original du GPCACBD, illustré par Emmanuel LEPAGE sur un scénario de Sophie MICHEL, très beau, très grand, est revenu à 165,00 €.

Prix Asie de la Critique ACBD / Prix de la Critique de la bande dessinée québécoise / Prix Jeunesse ACBD

L'encadrement du Prix Asie de la Critique ACBD a été offert par Jérôme BRIOT. Merci à lui ! Nicolas FRÉRET et Marianne ST-JACQUES ont pour leur part assuré l'encadrement et le suivi du Prix de la Critique de la bande dessinée québécoise pour un montant équivalent à 65,00 €. Nous les remercions également. En ce qui concerne notre Prix Jeunesse ACBD, l'encadrement des originaux de DAWID et Frédéric MAUPOMÉ nous a coûté 68,00 €.

Refonte du Site Internet de l'ACBD

Cette belle refonte nous est revenue à 1596,00 €.

Rapport ACBD sur la Production

Vous n'êtes pas sans savoir que Gilles RATIER a arrêté son fameux rapport, rédigé bénévolement durant près d'une vingtaine d'années pour le compte de l'ACBD. Merci Gilles ! Gilles continue néanmoins d'élaborer une base de données qui nous est très utile pour les scrutins de nos différents Prix et que nous pourrions exploiter pour réaliser une nouvelle étude annuelle sur la production de la BD. Dans cette hypothèse, l'exploitation de cette base de données serait rétribuée à hauteur de 250,00 €.

BILAN FINANCIER

Situation de trésorerie mars 2017 4228,04 €

DÉPENSES par secteurs depuis mars 2017

Fonctionnement de l'association 132,00 € / 2016-2017 : 25,28 €

52,23 € Frais postaux

79,77 € Fournitures / Frais de secrétariat

Initiatives de l'association 2524,51 € / 2016-2017 : 1349,61 €

534,66 € Cocktail remise GPDLC 2016

30,00 € Restauration remise GPDLC 2016

165,00 € Encadrement GPDLC 2016

68,00 € Encadrement Prix Jeunesse ACBD

65,00 € Prix de la bande dessinée québécoise

65,85 € Hébergement site

1596,00 € Refonte du site Internet de l'ACBD

Banque et assurances 352,93 € / 2016-2017 : 358,00 €

111,43 € Frais bancaires

241,50 € Frais d'assurances annuels

Total dépenses depuis mars 2017	3009,44 € / 2016-2017 : 1732,89 €
Solde de l'exercice 2016-2017	1218,60 €
RECETTES 2017-2018	2615,00 € / 2016-2017 : 2465,00 €
TRÉSORERIE	
Solde 28 février 2018	3833,60 €

BUDGET 2017-2018

Dépenses prévisionnelles

Frais de fonctionnement	100,00 €
Banque et assurances	380,00 €
Encadrement prix Asie ACBD	50,00 €
Prix Québec ACBD	100,00 €
Prix Jeunesse ACBD	100,00 €
Remise GPDLC 2016 (encadrement, cocktail...)	920,00 €
Exploitation base de données production Ratier	250,00 €
Divers	400,00 €

Total : 2300,00 € (3200,00 € provisionnés en 2017)

Recettes prévisionnelles

Cotisations 2018 : 25,00 € x 99 membres : 2475, 00 €

> Vote du Rapport financier 2017-2018 :

Adopté à l'unanimité

Le 17 mars 2018

Patrick Gaumer
Trésorier de l'ACBD



ACBD

association des critiques et
journalistes de bande dessinée

RENOUVELLEMENT DU BUREAU (proposé par le président)

Pour information, le bureau élu en 2017 se représente à la reconduction dans son intégralité. Benoît Cassel a également, dans les délais statutaires, fait acte de candidature au poste, vacant depuis un an, de trésorier adjoint.

Après vote, les membres suivants sont élus et le nouveau bureau se compose désormais comme suit :

- Fabrice Piault (*Livres Hebdo*) :
- Antoine Guillot (*France Culture*) :
- Laurence Le Saux (*Télérama, bodoi.info...*) :
- Laurent Turpin (*bdzoom.com...*) :
- Patrick Gaumer (*Dictionnaire mondial de la BD Larousse*) :
- Anne Douhaire (*franceinter.fr*),
- Benoît Cassel (*planetebd.com*)

Le bureau est élu à l'unanimité - 1 abstention

DISCUSSIONS AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION menées par le président Fabrice Piault

- Points sur les différents prix : L'assemblée générale approuve la poursuite des différents prix et de leurs procédures respectives. Une discussion, proposée par Aurélien Pigeat, s'engage cependant sur la pertinence de créer un Prix « comics ». Yanneck Chareyre indique que la production des ouvrages anglo-saxons est de plus en plus riche et que l'ACBD pourrait, avec ce prix, donner un coup de projecteur sur une short-list de comics sélectionnée, comme c'est le cas pour la

Prix Asie-ACBD. Jean-Christophe Ogier rappelle qu'une des raisons de la création du Prix Asie-ACBD est que les mangas étaient très rarement cités dans nos sélections généralistes, contrairement aux ouvrages anglo-saxons, certains ayant d'ailleurs reçu le Grand Prix de la Critique. Pour Yves Frémion et Alain Jean-Robert, l'ACBD n'a pas vocation à devenir un « Angoulême » bis. Ils arguent que chaque fois qu'on décerne un Prix, on affaiblit le Grand Prix Principal. Laurent Mélikian indique qu'il s'agirait en plus de bien définir l'assiette de ce nouveau prix : les fascicules en feraient-ils partie ? Il faudrait aussi prendre langue avec un Festival Comics de référence pour remettre ce prix... Suite à cette discussion, l'assemblée générale décide de la création d'un « comité comics », composé de Yanneck Chareyre, Aurélien Pigeat et Florian Rubis qui, sous l'égide du bureau, se chargera de réfléchir à l'opportunité d'un tel prix, en répondant aux questions posées, en vue d'une éventuelle proposition pour la prochaine assemblée générale.

- "Les 20 indispensables de l'été" : Tout en maintenant son principe sous sa forme actuelle pour 2018, l'assemblée générale, suite au questionnements du bureau, s'interroge sur le renouvellement d'une opération dont elle a du mal à percevoir la finalité (« À qui s'adresse Les Indispensables » interroge Stéphane Dubreuil...) tout en reconnaissant qu'il s'agit (Jean-Christophe Ogier) d'un moment important en terme de communication. Une réflexion s'engage sur le nombre et le type d'ouvrages à retenir. Faut-il instaurer des quotas par genre ? Faut-il y intégrer la sélection de 5 finalistes du Prix Asie-ACBD ?... L'assemblée générale mandate le bureau pour avancer dans la réflexion et notamment en ce qui concerne l'articulation entre cette liste et l'ensemble des prix de l'ACBD.

- Le site acbd.fr : Très satisfaite de la nouvelle mouture de notre site, l'assemblée générale demande la mise en place d'une rubrique visuelle présentant les trophées successifs des différents prix. Le bureau renouvelle par ailleurs son appel à tous les membres disposant de photos prises aux cours d'événements ACBD.

- Étude ACBD annuelle sur la production : préalablement au débat sur le sujet, Fabrice Piauxt rappelle à l'assemblée générale que cette étude, auparavant dite « Rapport Ratier » et labellisée ACBD, était très liée à la personnalité de son rédacteur et que sa publication présentait un évident double intérêt, pour Gilles Ratier et notre association. La méthodologie d'élaboration de ce rapport débutait par la collecte de données de production, au travers d'une base, qui appartient à Gilles Ratier et dont la constitution lui est très personnelle. D'autres bases, comme celle d'Electre, existent mais n'ont pas la finesse (en quantité et qualité) de celle

de Gilles Ratier. Son travail de recherche et ses connaissances qualitatives lui permettraient ensuite d'extraire et de commenter avec pertinence des statistiques détaillées sur le sujet. Gilles Ratier poursuit la production de sa base de données, sous une forme simplifiée et souhaite désormais être indemnisé pour son exploitation, si l'ACBD décide de produire une nouvelle étude à partir de cette dernière. Comme indiqué dans le rapport moral, le bureau a cherché, sans succès, une subvention pouvant aider à l'élaboration de cette étude. Il convient donc, si le principe de l'élaboration de cette étude est adopté, de provisionner sur nos fonds propres une somme de 250 euros à ce sujet. Le président de l'ACBD rappelle par ailleurs que nous n'avons aucune indication et encore moins de garanties sur la pérennité du travail de collecte de données.

Suite à cet état des lieux, Antoine Guillot interpelle l'assemblée générale, s'interrogeant sur la pérennité d'un travail glorieux mais en train de disparaître. Laurent Turpin rappelle que l'appel aux bonnes volontés pour la poursuite du rapport a conclu aux seules réponses favorables de Benjamin Roure et Sébastien Moig. Benjamin Roure précise, qu'à son sens, la rédaction du rapport doit être bénévole. Fabrice Piault indique d'ailleurs à l'assemblée qu'un test a été mené par Benjamin Roure, qui a fourni un excellent travail journalistique mais n'a pas disposé de suffisamment de temps et de moyens (humains) pour satisfaire à l'exigence d'un document qui sera évidemment comparé à ses prédécesseurs. Après un vote consultatif ne portant que sur les présents, l'assemblée générale, à une courte majorité (une voix) décide de confier à une commission composée de Philippe Guillaume, Thierry Lemaire, Jean-Christophe Ogier, Benjamin Roure, Fabrice Piault et Laurent Turpin, l'analyse des conditions de faisabilité de la poursuite d'une étude sur la production annuelle de bandes dessinées. Dans le cas d'une réponse positive, l'assemblée générale approuve le principe d'une provision de 250 euros pour l'exploitation de la base de données élaborée par Gilles Ratier.

- Questions diverses : Concernant l'identité de l'ACBD, Jérôme Briot fait remarquer que la « marque » ACBD reste trop peu connue, sans doute du fait d'une communication non homogénéisée entre ses différentes actions. Le bureau informe l'assemblée, comme cela a été indiqué lors d'un récent compte-rendu de ses réunions, qu'Anne Douhaire et Laurence Le Saux sont en charge d'un ripolynage de la communication, en vue d'aboutir à une unification des communiqués et une charte graphique simplifiée.

Laurent TURPIN (Merci à Anne Douhaire pour ses notes et Patrick Gaumer pour le rapport financier)

POUR LE BUREAU DE L'ACBD

Fabrice PIAULT (*Livres Hebdo*)

Antoine GUILLOT (*France Culture*)

Laurence LE SAUX (*Télérama, BoDoï.com*)

Laurent TURPIN (*bdzoom.com*)

Anne DOUHAIRE (*franceinter.fr*)

Patrick GAUMER (*Dictionnaire mondial de la BD Larousse*)

Benoît CASSEL (*planetebd.com*)